

Dossier guide

La fécondation IN VITRO (FIV)
avec ou sans micromanipulation (ICSI)

À l'Institut de Fertilité Bretagne Sud - Lorient



Institut de Fertilité
Bretagne Sud

Pôle femme mère enfant
Assistance Médicale à la Procréation (AMP)
Groupe Hospitalier Bretagne Sud
5 Av. Choiseul, 56322 - LORIENT
02 97 06 92 85

Secrétariat du laboratoire
Ouest Biologie - Biolor
6 Rue Louis Guiguen - LORIENT
02 97 84 11 00

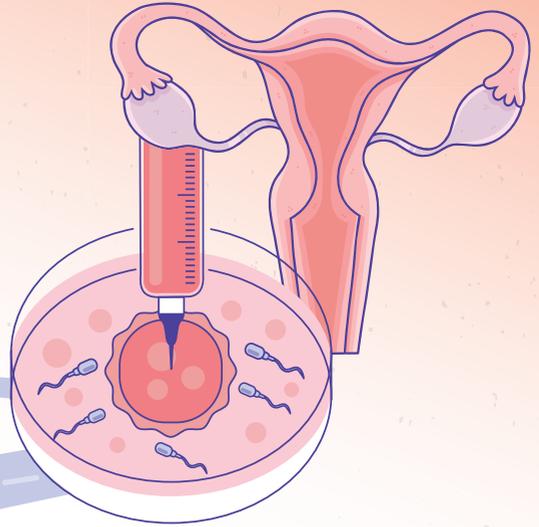
Sommaire

1. Introduction p3
2. Notre équipe p4-5
3. Adresses et numéros de téléphones utiles p6
4. Formalités administratives avant
la Fécondation In Vitro (FIV) avec
ou sans micromanipulation (FIV ICSI) p7
5. Les lois françaises p8
6. Prise en charge de l'AMP p9
7. En pratique : les étapes p10-14
8. Les complications de la FIV p15
9. AMP, bonne santé p16-18
10. Plan du parcours de soins p19



Introduction

Vous allez bénéficier d'une tentative de **fécondation in vitro (FIV)** avec ou sans micro-injection (ICSI).



Le parcours que vous allez suivre est dépendant de certaines **contraintes médicales** qui peuvent vous paraître lourdes mais dont le suivi rigoureux est un des éléments de la réussite.

Chaque étape est à gagner.

Si après lecture de ce document, certains points vous semblent obscurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre objectif est de faciliter au maximum votre prise en charge. Notre équipe est à la disposition de votre projet parental.

Notre équipe

Gynécologues



Dr Marie
SINEUX



Dr Faustine
CHERRIÈRE



Dr Amandine
LEREBOURS-
BARBIER

CHBA Vannes

Clinique Océane Vannes



Dr Maude
BOURRIQUEN



Dr Yann HORS



Dr Margot
QUESNEL



Dr Ariane
DE PITRAY

Clinique Océane Vannes

Biologistes

Ouest Biologie - Biolor



Dr Laurent
CLOTTEAU



Dr Martin
ROSSELOT



Dr Bertrand
VALLÉE

Secrétaires



Mélanie
LE CLANCHE



Gaëlle
LE ROUX



Linda
COURTOUX

Techniciennes Ouest Biologie-Biolor



Laurence
GUILLAUME



Isabelle
BOULIER

sages-femmes



Sylvie
GALLIE



Agnès
PRIGENT

psychologue



Virginie
KERBIQUET

Endocrinologue



Edwige
YOLLIN

Adresses et numéros de téléphone utiles



Institut de Fertilité Bretagne Sud

Pôle Femme Mère Enfant du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud

 Rue Louis Guiguen
56100 LORIENT

 Tel : 02 97 06 92 85
Fax : 02 97 06 97 34

 www.ghbs.bzh rubrique AMP

Maison Santé Sport

 Tel : 06 58 54 42 48

Le service d'addictologie

 Tel : 02 97 06 73 26

Accueil urgences gynécologiques Pôle Femme Mère Enfant 24h/24

 Tel : 02 97 06 90 90

Laboratoire Ouest Biologie - Biolor

 6 rue Louis Guiguen
56100 LORIENT

 Tel : 02 97 84 11 00

Psychologue Mme Virginie KERBIQUET

 Tel : 02 97 06 92 85



Formalités administratives

avant la Fécondation In Vitro (FIV) avec ou sans Micromanipulation (ICSI)

La programmation de la Fécondation In Vitro (FIV) avec ou sans micromanipulation (FIV ICSI), **ne peut se faire que sur prescription médicale**, avant la réalisation de celle-ci **vous devez remplir les formalités suivantes :**



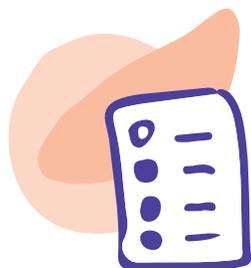
Signature des différents consentements éclairés.



Photocopie des pièces d'identité pour les membres du couple.



Déclaration à l'agence de Biomédecine des données (nominatives ou anonymes).



Protocoles de soins (prise en charge sécurité sociale 100%) à adresser à votre caisse.

Les lois Françaises

La législation française autour de l'AMP

1

Objet de l'AMP :

Les techniques d'assistance ont pour objet de répondre à un projet parental.

2

Obstacles à l'AMP :

- Le décès d'un membre du couple,
- La révocation du consentement de l'un des membres du couple.

Absence professionnelle et AMP

Article L1225-16 avec
l'ajout de la mention AMP :

«La salariée bénéficiant d'une assistance médicale à la procréation [...] bénéficie d'une autorisation d'absence pour les actes médicaux nécessaires pour chaque protocole du parcours d'assistance médicale ; Applicable pour la patiente traitée. Ces absences n'entraînent aucune diminution de la rémunération et sont assimilées à une période de travail effectif [...]»

Prérequis avant de commencer votre traitement

Procédure de mise en œuvre de l'AMP :

Une fois vos bilans effectués et votre dossier administratif complété :

- L'équipe du centre étudie votre dossier,
- À l'issue de ce processus, la prise en charge peut être acceptée ou refusée,
- Si votre dossier est accepté, une consultation de remise d'ordonnance et d'entretien biologique (explication du protocole) vous sera proposée.



Prise en charge de l'AMP

L'assurance maladie prend en charge à 100% l'ensemble des traitements d'assistance médicale à la procréation.

Certaines techniques de biologie médicale peuvent être proposées hors nomenclature, à la charge des patients. Un devis complet vous sera soumis avant la tentative.

En pratique : les étapes à partir de J1



A réception de vos ordonnances

1

Allez chercher l'ensemble de vos médicaments à la pharmacie pour être prêts lors du J1 du cycle à traiter.

Le premier jour des règles franches

2



Contactez le service (02.97.06.92.85). N'hésitez pas à laisser un message sur notre répondeur avec vos coordonnées, nous vous recontactons rapidement. **Nous fixons alors le premier rendez-vous d'échographie et de prise de sang ainsi que le rendez-vous avec l'anesthésiste** (bâtiment principal de l'Hôpital, plateau de consultation secteur 3, rez-de-chaussée).



Si le J1 tombe un jour férié ou un week-end, merci de vous référer à vos ordonnances et pensez à nous laisser un message ou à nous appeler dès le lundi.

3



Surveillance du cycle

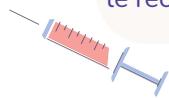
Après le premier monitoring de l'ovulation, **la conduite à tenir vous sera indiquée sur l'application « Prescription en ligne »**, à consulter et actualiser **avant 15h**. L'application vous informera des prochains rendez-vous de monitoring. En cas de problème, notre sage-femme est disponible pour vous répondre avant 16h.

Si une modification du protocole est nécessaire, un message spécifique vous sera communiqué par le biais de l'application « prescription en ligne ».

4 Le jour du déclenchement de l'ovulation

Lorsque les conditions spécifiques sont réunies lors du monitoring de l'ovulation, le déclenchement de l'ovulation est nécessaire. Notre équipe vous informe **par téléphone** de la conduite à tenir. Nous vous indiquerons le jour et l'heure exacts de l'injection d'**OVITRELLE** et/ou de **DECAPEPTYL**. Les autres traitements de stimulation doivent être arrêtés.

Nous vous précisons également l'heure de votre entrée à l'hôpital pour le recueil ovocytaire et, si nécessaire, pour le recueil de spermatozoïdes.



5

Le lendemain du déclenchement de l'ovulation

- Pas d'injection.
- Pas d'échographie.
- Pas de prise de sang.
- Douche à l'eau et au savon
- Un ovule de Bétadine par voie vaginale, au coucher.

Le jour du recueil ovocytaire

6

Monsieur

Votre rendez-vous est fixé à 8h00 au **Laboratoire du centre d'AMP**.

Madame

Vous êtes attendue à 7h15, à jeun et munie de votre carte de groupe sanguin, dans le service de l'UCA, au 1^{er} étage du bâtiment principal (ou, si nécessaire, en HDJ au 3^{ème} étage du pôle femme-enfant).

- Le recueil ovocytaire a lieu au bloc opératoire, soit sous anesthésie soit sous hypnose.
- Votre sortie est prévue entre 12h et 14h.



Avant votre sortie, un/une gynécologue du centre d'AMP vous informera du résultat du recueil ovocytaire, de la préparation des spermatozoïdes et vous précisera les consignes pour les jours à venir. La sortie sera alors possible SI ET SEULEMENT SI, vous êtes accompagnée depuis votre départ du service et pendant 24 heures.

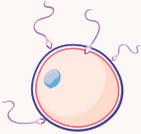


Culture embryonnaire

7

Vos ovules et spermatozoïdes sont alors mis en contact afin d'obtenir des embryons. L'équipe du Laboratoire vous tiendra informé des résultats par téléphone au 2/3^{ème} et au 5^{ème} jour de culture embryonnaire. Pendant cette période, les biologistes observent le développement embryonnaire afin d'en apprécier le bon déroulement.

Développement embryonnaire :



Fertilisation



Jour 1



Jour 2



Jour 3



Jour 4



Jour 5

Entre le recueil ovocytaire et le transfert d'embryon(s)

Le plus souvent, la ponction folliculaire est à l'origine d'une gêne pelvienne, de légères pertes sanguines, parfois des douleurs qui doivent facilement céder sous antalgiques habituels (doliprane et spasfon). Ces éventuelles douleurs doivent diminuer dans les jours qui suivent la ponction.

Tout ceci nécessite donc du repos...

En cas de douleurs importantes non soulagées par les antalgiques, de malaises ou de prise de poids très importante, n'hésitez pas à nous appeler (02.97.06.92.85) et éventuellement à aller aux urgences gynécologiques.

8

Le jour du transfert d'embryonnaire



Le transfert s'effectue au 2/3^{ème} ou au 5^{ème} jour après le recueil ovocytaire selon la prise en charge proposée par l'équipe du centre.

Un rendez-vous en fin de matinée vous sera proposé pour le transfert. Le biologiste vous contactera le matin même pour confirmer la faisabilité du transfert, en fonction du développement embryonnaire.

Le transfert se déroule au 1^{er} étage du Pôle Femme Mère Enfant à l'Institut de Fertilité Bretagne Sud. Le geste est rapide et indolore.

Une séance d'acupuncture avec une sage-femme du service peut vous être proposée en amont du transfert.

La présence de votre conjoint(e) est légalement indispensable



Après le transfert d'embryon(s) frais

À la suite du transfert embryonnaire, il est essentiel de poursuivre le traitement qui vous est proposé. Il n'existe aucune contre-indication particulière à respecter. Nous vous demandons malgré tout de respecter des mesures de « bon sens » en évitant les sports à risque et de poursuivre les règles hygiéno-diététiques.

9

Le test de grossesse

Réalisez une prise de sang à réaliser, dans le laboratoire de votre choix, 14 jours après le transfert (date précisée sur l'ordonnance), vous n'avez pas besoin d'être à jeun. **Cette prise de sang est à faire impérativement même si des saignements surviennent.**



Il est important que vous nous teniez informés du résultat de votre tentative. La conduite à tenir vous est donnée en fonction de ces résultats.



La congélation embryonnaire 10

Les embryons non transférés de bonne qualité et présentant un pronostic implantatoire satisfaisant pourront être congelés sur décision du biologiste. Il vous tiendra informé des résultats définitifs de la tentative par téléphone.

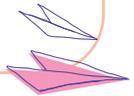
A l'issue de votre tentative, un transfert d'embryon congelé peut être organisé. Le protocole de transfert d'embryon congelé est plus simple que celui d'une tentative de FIV.

Concernant le devenir de vos embryons cryoconservés, un courrier vous sera adressé annuellement afin de connaître votre décision :

- Maintien du projet parental.
- Abandon du projet parental :
Soit par la destruction, soit par leur don à la recherche ou à d'autres couples.

Ces choix doivent être exprimés par écrit après un délai de réflexion. Dans le cas où vous optez pour le don de vos embryons, vous serez recontacté afin d'en préciser les modalités.

Il est essentiel de répondre à ce courrier et de nous signaler tout changement d'adresse. Sachez que la loi autorise la destruction systématique des embryons pour lesquels nous n'avons pas reçu de réponse de votre part pendant deux années consécutives au-delà de la 5^{ème} année de conservation.



11 Congélation totale



Dans certaines situations, le contexte clinico-biologique ne permet pas de réaliser un transfert frais à l'issue de la culture embryonnaire. Une congélation totale des embryons de bon pronostic sera réalisée en vue d'un transfert ultérieur.

Les complications de la FIV



Le syndrome d'hyperstimulation ovarienne

Il peut survenir plus facilement chez des patientes présentant une réserve ovarienne importante et après déclenchement à l'Ovitrelle.



Prise de poids importante et soudaine



Sensation de ballonnement abdominal rendant douloureux tout déplacement



Vomissements



Voire une gêne à la respiration

= syndrome d'hyperstimulation



Dans de rares cas, le syndrome d'hyperstimulation ovarienne peut provoquer des douleurs au mollet évoquant une **Thrombophlébite du membre inférieur**. Bien que cette situation soit exceptionnelle, elle peut-être grave.



Dès lors, une consultation s'impose soit en AMP, soit à l'accueil urgences qui décidera si une hospitalisation est nécessaire.

Le risque infectieux

Comme toute intervention chirurgicale, la FIV comporte un risque infectieux. Cependant, cette complication survient dans moins de 2% des cas. En cas de fortes douleurs abdominales et de fièvre, il est important de consulter en urgence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout événement ou symptôme inhabituel doit être signalé au service d'AMP, qui vous proposera une consultation si nécessaire. En cas de symptômes graves ou préoccupants, rapprochez-vous du service d'urgence le plus proche.

AMP, bonne santé



Loisirs et activités physiques

Toujours des bons alliés.

Leurs pratiques permettent le bon fonctionnement du corps et de l'esprit. Leur donner une place dans votre vie quotidienne est essentiel. Il est néanmoins important de mesurer les efforts. En effet, le sport de haut niveau (notamment d'endurance) peut entraîner des conséquences néfastes sur la fertilité.



Surveillance du poids



Excès de poids

Les effets de l'obésité sur la fertilité sont désormais bien établis. Les chances de grossesse sont considérablement réduites à chaque cycle. Selon les dernières études, un IMC supérieur à 30 diminue de 30% les chances de grossesse en FIV, augmente de 33% le risque de fausses couches, et expose à un plus grand nombre de complications pendant la grossesse, telles que le diabète, l'hypertension, la prématurité, le risque thromboembolique et les malformations fœtales.

Maigreur excessive

Les effets sur la fertilité sont presque équivalents à ceux de l'excès de poids, avec des troubles importants de l'ovulation et une résistance au traitement de stimulation ovarienne.

Suivi psychologique



L'impact de l'état psychologique sur la fertilité a été démontrée dans de nombreuses études. De plus, l'infertilité peut être difficile à vivre pour le couple. Il est important d'en parler pour prévenir les situations complexes.

Pour vous soutenir dans votre parcours, notre psychologue spécialisée, Mme KERBIQUET, est à votre disposition.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat d'AMP.



Arrêt des toxiques



Le tabac

Les conséquences négatives du tabagisme sur la fécondité sont certaines. Le tabac diminue de 50% les chances de réussite en fécondation in vitro par membre du couple. Il est indispensable de diminuer drastiquement la consommation de cigarettes avant toute tentative d'AMP.

Les drogues



Toutes les drogues, quel que soit leur mode de consommation, ont un impact significatif sur la fertilité. La consommation de cannabis est particulièrement néfaste sur la fertilité. Un arrêt total de toutes drogues est indispensable avant de démarrer toute tentative d'AMP.

L'alcool



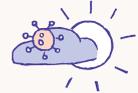
Les effets de l'alcool sur la fertilité sont bien connus. Il est fortement recommandé de limiter sa consommation.

La caféine



Il est recommandé de limiter la consommation quotidienne à 2 tasses de café ou de thé par jour et d'éviter les sodas caféinés et les boissons énergétiques.

Les toxiques de l'environnement



L'environnement est, aujourd'hui, considéré comme un facteur essentiel impactant la fertilité. Que ce soit au travers des diverses expositions professionnelles ou celles de la vie courante, il est important de le signaler à nos équipes.



Une aide au sevrage
peut vous être proposée au :
02 97 06 73 26.

Soins dentaires



Un bilan dentaire avant la tentative et une fois par an est nécessaire afin de supprimer les foyers inflammatoires possibles. Une infection dentaire peut avoir un retentissement important sur la grossesse (fausse couche précoce ou tardive, prématurité).

La fièvre



Elle est systématiquement responsable d'une diminution aigüe de la fertilité. Quel que soit le membre du couple concerné, il est important de signaler tout événement infectieux survenu dans les 3 mois précédant la tentative au service d'AMP.

L'hyperthermie



L'exposition à des températures élevées a principalement un impact sur la fabrication des spermatozoïdes (de la même manière que la fièvre). Il faut donc éviter toute exposition anormale à la chaleur durant les 3 mois qui précèdent la tentative (port de pantalons trop serrés, bains très chauds, insolation...) afin de garantir les meilleurs résultats possibles.



Plan du parcours de soins



Institut de Fertilité
Bretagne Sud

étage 1

Centre d'Assistance Médicale à la Procréation





Institut de Fertilité
Bretagne Sud

Pôle femme mère enfant
Assistance Médicale à la Procréation
Groupe Hospitalier Bretagne Sud
5 Av. Choiseul, 56322 - LORIENT
02 97 06 92 85

Secrétariat du laboratoire
Ouest Biologie - Biolor
6 Rue Louis Guiguen - LORIENT
02 97 84 11 00

Conception graphique :
www.camillefeuille.fr
Illustrations : © Freepik
Illustration du plan de l'hôpital :
www.camillefeuille.fr